

◀ Circulaire Blanquer de rentrée 2019 ▶

Infantilisation et autoritarisme

Mise au pas pédagogique et infantilisation

En guise de circulaire le ministre délivre ses instructions et les complète avec des recommandations pédagogiques très précises, transformant les enseignant·e·s de maternelle en simple exécutant·e·s. Il s'agit d'une véritable remise en cause de notre professionnalisme et de notre liberté pédagogique.

Formatage hiérarchique et pilotage par l'évaluation

L'année prochaine encore, l'ensemble de la formation continue sera consacrée aux mathématiques et au français en s'appuyant sur les seuls documents ministériels... Le ministre, tout en adoptant une posture pseudo scientifique et en invoquant la recherche, ne s'appuie que sur des rapports qu'il a commandités. À contrario, une réelle démarche scientifique de recherche demande de confronter les idées et de se nourrir des débats dans tous les champs disciplinaires : sociologie, sciences de l'éducation, sciences cognitives et pas seulement une branche des neurosciences. Le ministre en appelle à la "mobilisation des cadres" pour faire appliquer ses injonctions pédagogiques et piloter les enseignant·e·s en fonction des résultats de leurs élèves aux évaluations nationales. Une nouvelle fois, il fait preuve d'autoritarisme en imposant des évaluations conçues comme un instrument de propagande pour justifier l'idéologie réactionnaire qu'il défend en matière de pédagogie. Il continue à tourner le dos aux innovations portées par les différents mouvements de pédagogies coopératives.

La fin des cycles

Pour asseoir son œuvre réactionnaire, le ministre tourne le dos aux cycles en imposant des « attendus » pour chaque année d'école élémentaire. Cela illustre bien là, la vision étriquée et le modèle transmissif qui sous-tendent toutes ces injonctions.

La fin de l'école maternelle

Outre le cadeau aux écoles privées sous contrat par le biais de l'obligation d'instruction à 3 ans, Blanquer déplace la pression scolaire dès le plus jeune âge. Ainsi, la course aux savoirs fondamentaux doit commencer dès la petite section pour préparer au CP. Cela aura pour conséquence d'anticiper les réussites ou les échecs scolaires en confrontant de manière précoce les enfants à des attendus, des normes renforçant la logique de tri social de l'école. Les normes scolaires font office de « police » du développement des enfants, hiérarchisent les compétences qui sont attendues d'eux selon les domaines les plus spécialement rentables pour leur avenir scolaire et pour le monde de l'entreprise. L'école maternelle n'est plus une école à part entière avec ses objectifs propres mais devient une école pré-élémentaire. Il y a là la certitude de nourrir bien des échecs scolaires.

SUD éducation rappelle à cette occasion que la circulaire de rentrée ne contient en ce qui concerne les pratiques pédagogiques que des « recommandations » qui par définition ne constituent pas des instructions.

SUD éducation appelle en conséquence les personnels à continuer à exercer le plein usage de leur liberté pédagogique.

SUD éducation continuera de s'opposer frontalement aux tentatives de mises au pas des personnels, et revendique la suppression des évaluations nationales imposées aux élèves, et aux personnels.